

# Employés de Domino's Pizza: ne restons pas isolés!

**S**ur Lyon et sa région, 12 magasins Domino's Pizza emploient plusieurs dizaines de salariés. Pour une très grosse majorité d'entre nous, il s'agit d'emplois à temps très partiel. Souvent étudiants, nous n'avons pas d'autre moyen que de faire ce type de job pour payer nos études...

## Notre entreprise...

«Domino's Pizza», leader mondial de la livraison de pizza à domicile et de la pizza à emporter, est une franchise internationale spécialisée dans le domaine de la restauration rapide. 145 000 employés dans le monde avec un chiffre d'affaire moyen en France par magasin de près d'un million d'euros.

Le système de franchise adopté permet de rapatrier des profits importants : une redevance de 6.5% du Chiffre d'affaire va revenir à la marque. La logistique, les produits mais aussi les tenues des employés ou la réparation de scooters font l'objet de contrats avec l'enseigne Domino's. Pour les gérants franchisés, le retour sur investissement annoncé sur le site de Domino's est de 3,5 ans (ce qui, en ces temps où on nous parle de crise est un placement d'argent rentable).

Sur Lyon et sa banlieue, deux franchisés se partagent la gestion des magasins et les profits...

## Et nous, salariés de Domino's Pizza?

S'il existe des disparités entre magasins, nous subissons tous une importante précarité, des conditions de travail exécrables, des salaires de misère mais aussi et surtout des écarts importants avec le code du travail et la convention collective de la restauration rapide! Pas toujours de visite médicale, du matériel qui n'est pas adapté (scooters, tenues de travail insuffisantes ou/et inefficaces), des emplois du temps qui ne respectent pas toujours nos disponibilités et sont souvent donnés moins de 10 jours avant le début de la semaine qu'ils ciblent, du temps passé au vestiaire sans pointage ni la compensation prévue par la Convention collective,...

Des contrats de 12h hebdomadaires sont imposés à la plus grande majorité des employés: certains sont contraints à travailler 5 soirs par semaine pour exécuter ces heures pour des salaires toujours aussi faibles.

***Étudiants et travailleurs précaires, contraints à travailler dans cette boîte pour une grosse majorité d'entre nous, nous ne supportons plus l'exploitation dont nous faisons l'objet et l'attitude de directions qui se croient au dessus des lois !***

## **Mobilisation collective des salariés de Domino's Pizza à Lyon 8ème !**

La situation dans ce magasin était devenue particulièrement pesante avec des salariés qui n'en pouvaient plus de faire le travail dans des conditions inacceptables. Dans ces conditions inhumaines, vendredi 21 septembre, ils décidaient tous de se réunir devant le magasin et d'arrêter de travailler.

Aidés et conseillés par l'Union Syndicales du Rhône Solidaires, s'appuyant sur les articles L4131-1 du code du travail et suivants qui prévoient notamment que « Le travailleur alerte immédiatement l'employeur de toute situation de travail dont il a un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé ainsi que de toute défectuosité qu'il constate dans les systèmes de protection. Il peut se retirer d'une telle situation.

L'employeur ne peut demander au travailleur qui a fait usage de son droit de retrait de reprendre son activité dans une situation de travail où persiste un danger grave et imminent ».

Après la fermeture pour la soirée du magasin, nous avons obtenu de notre employeur qu'il nous rencontre pour régler les importants problèmes de ce magasin.

S'organiser pour lutter et obtenir le respect de nos droits ainsi que de nouveaux acquis !

C'est dans ce sens que plusieurs salariés du magasin ont adhéré au syndicat SUD (Solidaires Unitaires Démocratiques) et choisi de créer une section syndicale chez Domino's Pizza !

Pour les contacter : collectif-dominos-lyon8@hotmail.fr

## **L'action collective pour se défendre et porter nos revendications !**

Dans ce magasin, beaucoup de problèmes n'étaient pas réglés depuis de nombreux mois. Plutôt que de craquer chacun dans son coin ou de démissionner, c'est notre action offensive du 21 septembre qui a permis d'obtenir des avancées :

- des embauches sont accélérées et en cours,
- le temps d'habillage et de déshabillage est désormais comptabilisé pendant le temps de travail,
- les scooters sont réparés et les pneus changés pour une meilleure qualité,
- les nombreuses erreurs sur les fiches de paie sont en cours de rectification,
- les plannings de travail vont désormais tenir compte des souhaits et contraintes (notamment pour les étudiants),
- les relations directes avec le service de comptabilité sont désormais possible et plusieurs autres questions personnelles ou communes aux employés du magasin sont en cours de prise en charge par l'employeur.

Soulevées depuis de nombreux mois, ces revendications ont été prises en compte à la suite du 21 septembre... Nous n'en pouvions plus !

C'est également l'appui et l'aide d'un syndicat qui a permis ces avancées. Le syndicat a averti l'inspection du travail de l'action (ce qui limite beaucoup les risques de pression sur les salariés). Le syndicat SUD a l'expérience du soutien aux salariés de la restauration rapide dans la région parisienne pour d'autres enseignes dans un secteur qui avait jusqu'à présent très peu de syndiqués.

***Désormais, organisons-nous pour connaître nos droits, se défendre individuellement et collectivement et revendiquer des acquis nécessaires !***

Contactez-nous

**Sud**

**commerce  
& services**

Union  
syndicale  
**Solidaires**

125 rue Garibaldi  
69 006 Lyon

09 60 00 15 06

contact@solidairesrhone.org